

d'habitants en QPV proche de celui de la Métropole Rouen Normandie, bien que sa population soit deux fois moins nombreuse. Ceci place Le Havre en tête des EPCI normands pour la part d'habitants vivant en quartiers (16 % de la population contre 10 % pour les EPCI de Rouen et de Caen).

La taille des quartiers prioritaires varie de 700 habitants pour celui de Lalizel (Barentin) à 16 500 habitants pour le quartier de Caucriauville Soquence (Le Havre). En Normandie comme en France métropolitaine, la majorité des QPV comprend entre 1 400 et 3 600 habitants. Seuls trois quartiers normands ont plus de 10 000 habitants : Caucriauville Soquence (Le Havre), La Madeleine (Évreux) et Les Hauts de Rouen. La Normandie ne comporte pas de quartier de plus de 20 000 habitants, contrairement aux régions Île-de-France, Hauts-de-France, Grand Est, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et PACA.

Par ailleurs, la moitié des Normands vivant en géographie prioritaire réside dans les 12 plus grands quartiers de la région.

Des caractéristiques propres aux quartiers prioritaires

Les quartiers prioritaires concentrent des populations à bas revenus. En 2015, 46 % des habitants des QPV normands vivent sous le seuil de pauvreté, trois fois plus que dans l'ensemble de la région (figure 2). Le niveau de vie (*définitions*) médian des ménages, d'environ 12 800 euros, y est inférieur de 35 % au revenu médian en Normandie. Les revenus disponibles proviennent moins de revenus d'activités et plus souvent de prestations sociales. Ces dernières représentent un quart des revenus disponibles des ménages contre 6 % pour les ménages normands.

Cette différence dans la composition des revenus disponibles est liée au faible taux d'emploi. En 2015, alors que les deux tiers de la population normande en âge de travailler exercent un emploi, cette proportion n'est que de 40 % dans les quartiers prioritaires. La population en emploi est aussi plus précarisée dans les QPV puisque la part d'emplois précaires (*définitions*) y est deux fois plus importante qu'en Normandie (27 % contre 14 % dans la région). Ceci peut être mis en lien avec le faible niveau de qualification des habitants : alors que seul un tiers de la population normande n'a aucun diplôme, c'est le cas de la moitié des habitants des quartiers prioritaires. La population active est plus durement frappée par le chômage mais, en revanche, le chômage de longue durée n'est pas plus présent dans les QPV.

Alors qu'un tiers des établissements de la région est employeur en 2015, ce n'est le cas

La réforme de la politique de la ville

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a défini les actuels quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Les travaux de définition ont été menés par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) à partir de données carroyées de l'Insee issues des revenus fiscaux localisés de 2011. Le critère unique du revenu par habitant a permis de délimiter leurs contours, la population devant être en décrochage du point de vue du revenu médian, qui doit être très inférieur non seulement à celui de France métropolitaine, mais aussi à celui de l'unité urbaine d'appartenance du quartier. Les quartiers prioritaires doivent comprendre également un nombre minimal d'habitants. Ces nouveaux quartiers forment le périmètre d'intervention de la nouvelle génération des contrats de ville, en remplacement de l'ancien dispositif qui comprenait les ZUS (Zones Urbaines Sensibles) et les quartiers en CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale). La Normandie compte 62 quartiers prioritaires sur les 1 296 de métropole.

de d'un quart des établissements implantés en QPV. De plus, le tissu productif local est fortement structuré autour d'établissements relevant du commerce, du transport et de la restauration (40 % des établissements contre 32 % en Normandie), secteurs où la rotation de la main d'œuvre est plus élevée, et les emplois plus souvent précaires.

La composition des ménages dans les quartiers prioritaires diffère de celle de l'ensemble de la région. Alors que les familles monoparentales ne représentent que 10 % des ménages normands, c'est deux fois plus dans les quartiers prioritaires. Les personnes seules et les familles nombreuses sont aussi plus présentes. La part d'étrangers y est cinq fois plus importante (14 % contre 3 %) et la population significativement plus jeune que dans le reste de la Normandie : deux personnes de moins de 20 ans pour une personne de 60 ans ou plus, alors qu'il y a un équilibre entre ces classes d'âge dans l'ensemble de la population régionale.

Les jeunes sont moins souvent scolarisés dans les quartiers prioritaires. Ainsi, 35 % des jeunes de 16 à 25 ans ne sont pas scolarisés et sont sans emploi contre seulement 20 % en Normandie. Les élèves scolarisés dans ces quartiers sont plus en difficulté, ce qui peut se mesurer à travers deux critères, le taux de retard scolaire et le taux de réussite au brevet. En 2015, le taux de retard à l'entrée en 6^e est de 17 % dans les QPV contre 9 % dans l'ensemble des collèges normands. Pour la même année, le taux de réussite au brevet est de 82 % dans les collèges des quartiers prioritaires, six points de moins qu'en Normandie. Deux ans après la troisième, les élèves des quartiers ne sont que 35 % à être en première générale, contre 48 % en Normandie.

Un niveau de vie comparable à celui des QPV des autres régions

Avec un taux de pauvreté (*définitions*) dans les quartiers prioritaires de 46 % et un niveau de vie de 12 800 euros en 2015, la Normandie se situe dans la médiane des régions de France métropolitaine. Il existe toutefois des particularités dans la structure du revenu disponible. Ainsi, la Normandie a la troisième plus forte part de prestations sociales dans le

revenu disponible des ménages habitant un QPV et une des plus faibles parts de revenus d'activités (9^e sur 13).

La région abrite quelques-uns des quartiers les plus pauvres de France. Les quartiers de Perseigne (Alençon), Nétreville (Évreux), La Madeleine (Évreux et L'Aigle), Château Blanc (Rouen) et Les Hauts de Rouen font partie des 100 quartiers les plus pauvres de France métropolitaine (sur 1 296 quartiers). À l'opposé, le quartier de Bléville Sud (Le Havre) fait partie des moins défavorisés et se détache nettement des autres quartiers normands.

Mais l'un des plus forts taux de chômage

En 2015, les quartiers prioritaires normands sont parmi les plus touchés par le chômage (37 % de la population active au sens du recensement). Seuls les QPV de Bourgogne-Franche-Comté ont un taux de chômage plus élevé. La population active en Normandie n'étant pas sensiblement plus touchée par le chômage que les autres régions, cette caractéristique est propre aux quartiers prioritaires normands. Si le taux d'emploi dans les quartiers prioritaires normands ne se détache pas nettement de celui des autres régions, les emplois y sont plus souvent précaires. Les QPV semblent ici suivre la tendance régionale, puisque la Normandie est l'une des régions les plus touchées par la précarité dans l'emploi, en raison du poids de l'industrie, fortement employeur, notamment, d'intérimaires.

Au sein de la région, les taux d'emploi et de chômage sont très variables d'un quartier prioritaire à l'autre. Les deux indicateurs sont très corrélés, les plus forts taux d'emploi correspondant aux plus faibles taux de chômage. Dans Château Blanc (Rouen), seulement 30 % des personnes en âge de travailler occupent un emploi, quand cette part atteint 52 % pour Val Saint Jean (Saint Lô), un niveau toutefois inférieur au niveau régional (63 %). En revanche, dans certains quartiers, la précarité de l'emploi est légèrement moins marquée et peut s'approcher du niveau régional (14 %). C'est le cas dans les QPV de Calvaire Saint Pierre (Caen) et Le Bourg Le Comte (Bernay).

2 Indicateurs socio-démographiques des quartiers de la politique de la ville de Normandie

	Démographie				Revenu (4)			Insertion professionnelle (2)			Éducation	
	Population municipale 2013 (1)	Part des moins de 25 ans (2)	Part des familles mono-parentales (3)	Part des ménages de 5 personnes et plus (3)	Taux de pauvreté au seuil de 60%	Médiane du revenu disponible	Part des prestations sociales	Taux d'emploi	Part des emplois précaires parmi les emplois	Part de la population sans diplôme	Taux de réussite au brevet (5)	Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi (2)
Normandie	3 328 364	30,0	10,0	6,9	13,9	20 087	5,8	62,9	14,1	34,0	87,9	20,5
QPV normands	194 425	39,7	21,1	11,0	46,0	12 827	25,8	40,6	27,2	50,2	82,2	35,4
EPCI	Quartier prioritaire de la politique de la ville											
Calvaire Saint Pierre	1 532	43,0	18,1	8,6	43,7	13 097	22,0	41,4	16,2	34,8	-	nd
Centre Ville	1 330	33,1	20,6	10,5	33,2	14 073	19,8	46,6	23,0	47,7	58,7	36,0
Chemin Vert	4 125	41,2	24,3	8,5	49,5	12 451	29,0	37,9	26,6	50,9	-	37,9
Grâce De Dieu	3 908	42,1	22,1	8,2	50,4	12 276	30,0	32,8	30,0	55,7	67,2	41,4
Caen	Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie											
Guérinière	4 138	34,9	21,1	6,6	55,0	11 753	33,9	34,7	27,3	57,9	72,9	43,3
Pierre Heuzé	2 159	38,2	21,4	10,2	50,0	12 337	29,8	38,9	32,2	50,3	74,4	nd
Honfleur	Canteloup - Marronniers - Honfleur											
	1 343	42,9	27,9	12,6	46,5	12 855	23,8	43,4	21,9	65,6	-	33,4
Lisieux	Hauteville											
	3 522	37,3	25,7	8,1	43,3	12 973	24,1	40,1	25,5	56,7	82,4	47,4
Bernay	Le Bourg Le Comte											
	1 359	37,9	21,7	5,8	37,5	14 025	22,6	48,8	17,0	38,4	86,0	41,5
Évreux	La Madeleine											
	10 501	43,5	23,5	18,3	57,5	11 320	30,6	35,7	30,2	54,3	79,0	37,1
	1 403	41,7	24,5	6,6	41,0	13 332	24,5	47,5	28,7	40,5	87,6	22,7
	2 356	41,9	26,4	13,8	61,5	11 071	33,2	34,4	33,2	64,9	78,7	44,6
Louviers	Acacias - La Londe - Les Oiseaux											
	1 362	46,8	25,7	12,5	45,5	12 887	27,1	40,6	29,2	58,7	-	nd
	7 168	37,9	23,2	19,0	45,4	12 868	25,9	47,1	30,6	47,4	82,9	34,4
	1 049	42,0	21,8	15,0	47,9	12 496	28,3	37,5	42,3	58,8	-	42,3
Pont-Audemer	L'Europe											
	1 402	40,6	25,4	7,0	40,8	13 071	24,6	47,7	34,6	55,5	-	37,4
	1 297	42,8	25,3	6,8	37,5	14 105	20,5	45,7	30,4	46,9	-	43,1
Vernon	Boutardes											
	988	43,5	s	21,9	51,8	12 068	26,7	34,4	42,9	57,0	82,8	23,8
	3 587	42,5	20,3	21,8	45,6	12 860	23,2	45,3	25,6	50,3	-	29,7
Avranches	La Turfaudière											
	1 222	26,7	16,3	s	37,0	14 066	20,3	40,1	26,0	46,4	80,0	41,7
	1 429	35,4	19,9	s	39,1	14 474	18,5	50,4	22,3	31,1	-	nd
Cherbourg-en-Cotentin	Les Provinces											
	6 672	38,6	19,6	5,2	43,8	12 958	25,6	38,9	30,8	44,0	90,3	38,0
	1 754	41,0	21,1	8,8	34,2	14 401	20,5	44,1	30,2	50,5	-	36,1
Coutances	Claïres Fontaines											
	1 467	37,1	24,5	s	42,6	13 520	25,1	46,2	32,1	49,7	87,2	31,1
	1 601	34,6	15,3	s	41,9	13 326	23,9	42,9	33,7	43,6	-	45,7
Saint-Lô	Val Saint Jean											
	1 853	31,7	17,4	5,0	34,8	14 169	18,3	52,2	31,7	45,6	78,1	20,7
Alençon	Courteille											
	2 113	35,8	24,7	5,9	47,9	12 603	25,0	44,9	27,8	48,5	61,5	nd
	4 245	41,4	22,9	15,3	63,7	10 902	34,1	35,8	29,9	56,1	74,6	43,1
Argentan	Les Provinces											
	1 382	30,8	19,1	6,4	46,3	12 883	22,4	41,1	28,3	51,4	-	41,0
	2 626	31,5	17,1	6,0	43,0	13 285	22,1	38,6	27,2	58,2	s	35,1
Fliers	Saint Michel											
	1 047	nd	21,6	s	49,2	12 480	29,7	37,8	nd	62,4	-	nd
	1 984	42,6	17,0	15,6	51,6	12 178	26,8	37,0	27,6	51,9	-	35,4
L'Aigle	La Madeleine											
	1 233	36,0	21,4	8,1	58,2	11 367	34,1	35,5	23,1	65,1	92,3	47,3
Barentin	Lalzel											
	747	26,0	19,8	s	41,3	13 174	21,4	50,0	18,4	53,7	86,0	nd
Dieppe	Les Bruyères											
	1 809	36,4	18,7	9,5	44,1	13 204	24,9	39,1	20,8	55,4	84,7	42,2
	3 241	36,4	19,7	9,8	44,7	12 869	23,8	39,7	25,6	52,5	76,5	44,4
	1 020	35,4	21,5	9,7	48,1	12 511	31,9	38,2	30,4	53,8	-	52,2
Fécamp	Parc Du Ramponneau											
	2 912	38,2	20,1	8,5	37,6	13 744	22,0	42,1	31,1	57,3	-	35,3
	1 841	44,6	28,1	16,9	39,8	13 500	26,7	39,2	22,4	48,3	78,4	nd
	2 628	35,2	19,9	8,7	31,0	15 285	17,6	49,6	21,3	41,0	78,4	nd
	1 915	44,7	19,2	23,4	46,2	12 984	28,5	35,1	26,6	45,2	-	40,8
Le Havre	Caucrauville											
	16 493	40,7	22,2	12,7	43,9	13 119	25,3	40,4	27,2	48,0	83,0	36,8
	9 221	38,5	19,1	7,6	40,8	13 522	23,3	41,8	30,0	46,7	83,2	30,4
	1 998	38,0	20,1	12,5	36,0	13 747	23,6	45,8	31,8	54,4	76,6	34,9
	9 038	39,1	20,9	14	41,9	13 183	24,2	40,9	22,4	51,3	74,3	36,3
Rouen	Buisson - Gallouen											
	2 241	38,6	20,9	11,3	40,4	13 437	22,8	45,3	18,7	48,7	80,2	40,2
	6 573	37,4	19,7	8,1	40,9	13 485	23,4	38,6	31,9	49,6	89,1	40,3
	1 099	40,1	20,6	14,2	41,4	13 056	25,5	44,1	27,2	39,9	s	34,4
	1 981	nd	19,3	13,9	51,6	12 104	31,7	44,2	29,2	51,5	-	nd
	1 247	40,0	22,2	8,2	48,8	12 508	27,7	43,9	27,8	42,9	-	41,5
	1 063	39,3	20,2	12,6	44,0	13 051	28,5	45,7	29,0	44,1	86,5	37,2
	10 314	42,1	23,0	11,9	57,1	11 455	34,8	35,6	30,9	51,7	80,0	36,8
	1 880	38,5	22,5	9,0	41,8	13 192	23,7	47,8	26,6	51,8	88,7	38,1
	1 883	38,0	23,5	8,1	43,8	13 166	28,1	37,8	25,5	54,7	92,7	44,0
	5 089	38,1	16,9	10,0	42,7	13 082	24,2	42,3	20,4	49,6	84,8	33,8
	4 779	40,0	13,6	21,1	57,9	11 440	32,7	30,3	29,5	61,6	83,7	40,0
	1 407	33,4	23,5	6,6	44,2	13 029	23,8	46,9	20,1	50,2	80,3	36,4
	3 003	39,0	20,3	12,7	49,7	12 372	27,4	43,9	18,3	42,8	80,2	30,1
	2 749	45,1	26,5	15,7	46,6	12 942	27,5	40,2	32,1	54,0	81,4	33,6
	1 333	42,8	20,4	16,1	37,8	13 961	24,0	46,3	21,1	44,8	93,1	nd
	1 140	47,3	s	20,9	39,1	13 959	22,1	45,7	nd	40,8	-	nd

Unités : Nombre, %, euros

s : secret statistique

nd : données non diffusables ou non disponibles

- : sans objet

Sources : (1) Recensement de la population 2013 ; (2) Recensement de la population 2015 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi 2014) ;

(4) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi 2015) ; (5) Fichier des élèves 2015 de la Depp

La plus forte part de familles monoparentales

Dans les quartiers prioritaires normands, les familles monoparentales représentent 21 % des ménages, soit la plus forte part parmi les treize régions, alors que la Normandie n'est globalement pas plus touchée par la monoparentalité. En revanche, les QPV normands suivent la tendance régionale pour la part de jeunes et la part d'étrangers dans la population. De même que la Normandie a l'une des plus fortes parts de jeunes de moins de 25 ans dans sa population, cette part est l'une des plus élevées dans les quartiers prioritaires normands, même si les nuances sont faibles entre les régions. La Normandie est aussi l'une des régions où les étrangers sont les moins présents, caractéristique que l'on retrouve au sein des quartiers prioritaires, puisque les QPV de la région, avec 14 % d'étrangers se classent avant derniers devant ceux des Hauts-de-France.

La part de familles monoparentales parmi les ménages atteint un maximum à Bléville Nord (Le Havre) et est minimale au sein du quartier de Château Blanc (Rouen). Ce dernier est toutefois concerné par d'autres problématiques puisque sa population comporte une part importante de familles nombreuses.

La plus forte part de jeunes non scolarisés sans emploi

Au sein des quartiers prioritaires normands, 35 % des jeunes de 16 à 25 ans sont non

Plus de mobilité résidentielle dans les quartiers normands

En Normandie, 14 % des habitants des quartiers prioritaires ont déménagé entre le 1^{er} janvier 2015 et le 1^{er} janvier 2016, soit deux points de plus que sur l'ensemble de la France. Ce taux place la Normandie en 4^e position des régions métropolitaines derrière l'Occitanie, la Bourgogne-Franche-Comté et les Pays de la Loire. Cette mobilité relativement forte dans les quartiers prioritaires normands pourrait, en partie, résulter d'un effet de structure, la part de jeunes, population par nature plus mobile, y étant une des plus fortes parmi les régions métropolitaines. D'importantes disparités existent toutefois entre les quartiers, l'importance de la mobilité pouvant être dépendante, une année donnée, des programmes de rénovation urbaine.

Parmi la population déménageant, 27 % reste dans le même quartier, 10 % se dirige vers un autre quartier et 63 % sort de la géographie prioritaire. Ces proportions sont très proches des taux nationaux qui sont, respectivement, de 28 %, 13 % et 59 %. Les distances parcourues sont généralement courtes, près des trois quarts des déménagements se faisant au sein de la même unité urbaine. Les logements HLM, très présents dans les quartiers prioritaires, restent la destination privilégiée des déménagements en dehors des QPV (85 % d'entre eux). Cela peut expliquer la petite distance parcourue, le parc social étant généralement situé à proximité de ces quartiers.

Dans la grande majorité des QPV (53 sur 62), la population sortante de la géographie prioritaire a un niveau de vie plus élevé que celle qui y entre. Les sortants ont fréquemment un niveau de vie supérieur à la population stable (45 quartiers), celle-ci ayant elle-même un niveau de vie souvent plus élevé que celui des entrants (50 quartiers). L'installation en quartier prioritaire s'accompagne souvent d'une baisse significative du niveau de vie, de 6 % entre 2015 et 2016, soit une baisse de 800 euros sur un an.

Source : Fideli (Fichiers démographiques sur les logements et les individus) 2016

scolarisés et sans emploi, soit cinq points de plus que dans l'ensemble des QPV de métropole. C'est également la part la plus importante des 13 régions, bien que la Normandie ne soit dans son ensemble pas plus concernée par l'inactivité des jeunes. Les élèves scolarisés dans un collège d'un quartier prioritaire normand sont généralement moins souvent en retard à l'entrée en 6^e que dans les quartiers des autres régions. En revanche, ils ne réussissent pas mieux au brevet des collèges.

Dans certains QPV, comme à Grande Delle – Val- Belles Portes – Grand Parc – Haute Folie (Caen), la part de jeunes non scolarisés et sans emploi est inférieure au taux normand (17,2 % contre 20 %). À l'inverse, dans un quartier prioritaire comme Val Druel (Dieppe), plus d'un jeune sur deux est dans cette situation. De fortes nuances existent aussi pour le taux de réussite au brevet, les établissements de certains quartiers dépassant le taux de réussite régional. Le taux de réussite des filles dépasse de plus de 20 points celui des garçons dans les quartiers de Pierre Heuzé (Caen) et Neuville (Dieppe). ■

Définitions

Niveau de vie

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Emplois précaires

Sous le terme formes particulières d'emploi, ou parfois emplois précaires, sont regroupés les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Ce sont l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés.

Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

Insee Normandie

5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Pascal Julien

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02 35 52 49 17

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
ISSN : 2493-7266 (en ligne)
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Delamare J., « 136 000 haut-normands dans 39 quartiers prioritaires de la politique de la ville », *Insee Analyses Haute-Normandie* n°15, décembre 2015
- Observatoire National de la Politique de la Ville, « Rapport 2017 – Mobilités résidentielles des habitants des quartiers prioritaires », *Rapport annuel 2017*
- Données sur les quartiers de la politique de la ville sur insee.fr : www.insee.fr/fr/statistiques/2500431?sommaire=2500477
- Système d'information géographique de la politique de la ville (pour l'accès à des fiches par quartiers) : <https://sig.ville.gouv.fr/>

